



Valider les blocs de compétences n°1 à 3 et 6 à 8 du titre de Manager des risques sûreté et malveillance (RNCP 37783 - niveau 7)

DURÉE : 18,5 Jours (127H)

Prix : 10 160,00 € HT



PRÉSENTIEL



ÉLIGIBLE CPF



FORMATION CERTIFIANTE



FORMATION QUALIFIANTE

Objectifs et compétences visés

Six blocs de compétences sur les huit du titre (hors les blocs 4 & 5 du CT CERIC) composent cette formation certifiante :

- **Bloc 1** - Réaliser une analyse sûreté des risques et des vulnérabilités de son organisation
- **Bloc 2** - Conseiller un plan de traitement des vulnérabilités majeures à sa direction
- **Bloc 3** - Mettre en place un système de management des risques sûreté (Système de Management de la Sûreté)
- **Bloc 6** - Surveiller et auditer les processus de management des risques sûreté
- **Bloc 7** - Gérer les ressources dans le cadre du management des risques sûreté
- **Bloc 8** - Réagir face à une situation d'urgence et gérer une crise

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Toute personne justifiant d'une expérience, d'ingénieur, technicien, conseiller ou chargé de sûreté et de sécurité, responsable d'organisations soumises aux risques de malveillance. Consultants, prestataires de services, assureurs, fabricants et fournisseurs dans les domaines de la sûreté des personnes et des biens matériels et immatériels.

Tout titulaire du certificat technique CERIC (après entretien préalable) ayant vocation à devenir ou exercer les fonctions de directeur sûreté ou conseiller auprès d'une direction générale.

Prérequis

Les participants doivent être titulaires des blocs de compétences n°4 et 5 du titre de Manager des risques malveillance et sûreté (RNCP37783- niveau 7) et avoir obtenu un avis favorable lors de l'entretien préalable.

Le positionnement des candidats dans le cursus de formation est réalisé sur consultation du dossier de candidature et de la lettre de motivation et complété d'un entretien préalable permettant l'individualisation du parcours selon les acquis du candidat.

Dans le cas d'une mobilisation individuelle des blocs de compétence, nous vous recommandons de commencer par les blocs n°4 et 5 correspondants au cycle technique lutte contre la malveillance.

Il est vivement conseillé aux participants de fournir un travail personnel significatif entre chaque semaine de formation. En effet, le parcours pédagogique est composé :

- d'une séquence d'expertise technique représentant 90 heures d'enseignement collectif et entre 50 et 100 heures de travaux individuels de synthèse et restitution,
- d'une séquence d'expertise managériale représentant 126 heures d'enseignement collectif et entre 150 et 200 heures de travaux personnels d'élaboration d'un rapport professionnel.

Contenu de la formation

L'ensemble du cursus est réalisé en présentiel. Les six blocs de compétences composant le CS CERIC sont imbriqués au cours des quatre semaines de formation

Semaine 1 : Méthodes et compétences des managers

- Accueil et présentation du cursus
- Introduction à la gestion des risques : méthodologie
- Analyse financière de l'entreprise pour les managers
- Analyse, équilibre financier - application
- Communication pour les managers
- Prévenir et protéger l'entreprise contre les menaces malveillantes : enjeux, outils et contraintes règlementaires

Semaine 2 : Le risque de malveillance - Savoir apprécier le risque de malveillance

- Analyse de risque et de vulnérabilité (référentiel CNPP 6011)
- Les systèmes d'information : valeurs stratégiques - menaces - conséquences
- Organisation du traitement des risques informatiques
- La sûreté des personnes

Semaine 3 : l'approche de la sûreté

- L'intelligence économique : cadre général
- L'information, les vulnérabilités liés au facteur humain
- La construction du plan de traitement
- La fraude
- La gestion de projet

- Le système de management de la sûreté : présentation générale du référentiel CNPP 1302
- La radicalisation

Semaine 4 : le traitement du risque

- Concevoir et réaliser un plan de continuité d'activité
- Mettre en œuvre un plan de continuité d'activité
- Recherche, renseignement de source ouverte ou renseignement d'origine source ouverte "ROSO" / "OSINT" Open Source Intelligence
- Restitution des travaux dirigés du plan de traitement sur EdC
- Le risque juridique
- Le transfert à l'assurance
- Exercice de gestion de crise
- Exercice de gestion de crise - Restitution du plan de communication de sûreté
- Debriefing de l'exercice de crise du soir
- Synthèse générale de la méthodologie
- Distribution des études de cas et des questions

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Obtention du diplôme de niveau 7 de Manager des risque sûreté et malveillance après validation des 8 blocs de compétences.

- Validation des blocs n°1,2,3,6,7 et 8 et obtention de l'agrément CERIC et du diplôme et CFPA Europe Security : Management Cycle à l'issue d'une épreuve orale (soutenance devant un jury d'examen d'un rapport de synthèse sur une étude de cas) et d'un contrôle continu en cours de formation, ces contrôles continus représentent 10% de la note à l'examen final.

Le taux de réussite en 2025 est de 62%.

Nos plus

- Une **équipe dédiée** accompagne les apprenants pour un suivi individuel lors des présentiels (ou à distance entre les semaines de formation) permettant ainsi d'anticiper d'éventuels décrochages

- Notre formation est basée sur une **méthode interactive** avec alternance d'apports théoriques, d'exercices applicatifs par petits groupes à partir d'une étude de cas "fil rouge" utilisée tout au long du parcours de formation, d'échanges et de retours d'expériences.
- Le **référentiel CNPP 1302 -Système de management de la sûreté**, ainsi que le référentiel **CNPP 6011 - Analyse de vulnérabilité**, approche globale et méthode pour l'incendie ou la malveillance et l'ouvrage *Traité pratique de sûreté malveillance* sont remis aux participants lors de ce cursus.
- Cette formation apporte une **méthode solide de management du risque de malveillance** enseignée par des professionnels reconnus dans leur domaine d'expertise.
- Chaque participant bénéficie d'un accès personnel et gratuit à Sécuribase (<https://securibase.com/>), la base de données réglementaires de CNPP regroupant l'ensemble des textes réglementaires en Sûreté et Cybersécurité, pendant toute la durée de la formation.

Le taux d'insertion moyen dans l'un des métiers suivants est de 100% :

- Manager des risques sûreté et malveillance
- Directeur sûreté
- Directeur technique
- Gérant d'entreprise de sûreté
- Ingénieur / Expert sécurité sûreté
- Consultant / Conseiller sécurité sûreté
- Chef de projet sécurité sûreté
- Manager sécurité sûreté : Security manager
- Chef de service sécurité sûreté
- Responsable service sécurité sûreté
- Responsable sécurité de site
- Responsable de sécurité et surveillance
- Responsable d'exploitation en sécurité
- Officier inspecteur

Le taux d'insertion global moyen est de 100%.

Votre formation peut être 100% prise en charge

Montant de la formation : 10 160,00 €



Le Cycle supérieur lutte contre la malveillance correspond aux blocs de compétences n°1, 2, 3, 6, 7 et 8 du titre RNCP de niveau 7 de Manager des risques sûreté et malveillance (**[RNCP37783](#)**), délivré par CNPP ENTREPRISE et enregistré en date du 19 juillet 2023 pour une durée de 3 ans.

Cette certification est accessible par VAE. Pour plus d'informations, consultez le document « [Présentation de la démarche de VAE](#) ».

Cette offre de formation est éligible à Mon Compte Formation - CPF

Si vous souhaitez [mobiliser votre CPF pour financer cette formation](#), vous pouvez directement vous inscrire depuis votre compte CPF.

Code RNCP-RS : 37783

[Contactez-nous](#)

CNPP en quelques chiffres

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants

98%

de stagiaires satisfaits en
2025



Les prochaines sessions

Du 25/06/26 au 26/03/27

Plus d'informations

Vernon

10 160,00 € HT

Classe virtuelle d'ouverture : 25 juin 2026 de 9h00 à 10h00

Semaine 1 : du 21 au 25 septembre 2026 (Saint-Marcel)

Semaine 2 : du 19 au 23 octobre 2026 (Saint-Marcel)

Semaine 3 : du 16 au 20 novembre 2026 (Saint-Marcel)

Semaine 4 : du 14 au 18 décembre 2026 (Saint-Marcel)

Examen : 25 et 26 mars 2027 (Paris Clichy)

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70